

Séance du 22 Juin 2004

L'an deux mil quatre le vingt deux Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint , M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint , Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX , M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, , M. Michel LE ROY

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Jacques TILLY

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC, M. Jacques TILLY à M. Tanguy MORVAN

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2004

Date de Publication : 23 Juin 2004

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Révision tarif cantine scolaire du Roudour

Le Maire rappelle au conseil que les prix des repas servis aux élèves des écoles maternelles et primaires restent réglementés.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'appliquer , une majoration de 2 % sur les tarifs appliqués durant l'année scolaire 2003-2004, ce qui a pour effet de fixer le prix du repas pour l'année scolaire 2004-2005 à 2,76 Euros . Le tarif enseignants est fixé à 3,31 Euros pour l'année scolaire 2004-2005.